Remise en culture des terres en friche : éviter l’impasse technique et accéder au foncier.

Objectifs
Choisir une solution adaptée pour l’accès et la remise en culture d’un terrain en friche.

Pré-requis
Aucun.

Contenu
Fonctionnement écologique des zones en friche,
Méthode de diagnostic du sol par les plantes.
Reconnaissance floristique et étude de micro-profils de sol
Mise en pratique sur 1 à 2 zones de friche, avec élaboration d’un plan de remise en culture.
Prestation et coûts de défrichage et de remise en culture,
Subventions et financement pour le défrichage
Négocier avec un propriétaire pour accéder au foncier,
Procédure des terres incultes : législation, exemples et spécificités départementales.

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs
Non adhérent 350€
Non agricole 350€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d’exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d’installation munies d’une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

Plus de renseignements
Lost Allison
contact@adear13.com
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

06 mars 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	Baux de provence 13
13 mars 2018 09:00 - 17:00 (7hrs)	Baux de provence

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON